



VOTRE RÉSEAU SÉCURITÉ
COMMUNICATIE VOOR VEILIGHEID

astrid

ABONNEMENTS POUR LES SOLUTIONS DE DISPATCHING À DISTANCE (LCT) CONDITIONS ET TARIFS

Version janvier 2024



Les solutions de dispatching à distance – également appelées line connected terminals ou LCT – sont des stations de travail installées localement mais reliées aux dispatchings provinciaux (CAD – centrale 100, 101 et 112). Elles offrent une série de fonctionnalités comparables aux stations de travail installées au sein des centres de dispatching provinciaux.

FORMULE DE LOCATION ALL-IN

ASTRID met les LCT à disposition via une formule de location *all-in* : une contribution annuelle qui couvre le remboursement du matériel, l'entretien et l'abonnement ASTRID. Les LCT sont proposés en location uniquement.

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque type de LCT le coût global d'utilisation, y compris :

- _ le coût d'un contrat de maintenance omnium (obligatoire)
- _ le coût de l'abonnement ASTRID pour le type de terminal considéré.

PRIX À TITRE BUDGÉTAIRE

Les prix mentionnés dans cette fiche ne sont fournis qu'à **titre budgétaire** étant donné qu'ils sont tributaires des fluctuations des taux d'intérêt. ASTRID vous fournira sur demande une offre actualisée, précise et détaillée.

LIGNE LOUÉE NON COMPRISE

Les LCT sont raccordés aux dispatchings provinciaux par le biais d'une ligne louée à charge de l'utilisateur et donc non comprise dans le prix. Le réseau HILDE devra être utilisé autant que possible pour cette connexion.

| Achat | | | Location | | |
|-----------------------------|---------------|---------------------------------|----------------|---------------|---------------------------------|
| | Quota de base | Unité supplémentaire hors quota | | Quota de base | Unité supplémentaire hors quota |
| DISP/N (licence) | | | | | |
| prix d'achat | 7.721 | 9.909 | location/an | 2.782 | 3.557 |
| maintenance/an | 1.765 | 2.485 | maintenance/an | 1.765 | 2.485 |
| CAD Viewer (licence) | | | | | |
| prix d'achat | 1.765 | 3.952 | location/an | 670 | 1.445 |
| maintenance/an | – | 720 | maintenance/an | – | 720 |
| I/Mobile | | | | | |
| prix d'achat | 974 | | | | |
| maintenance/an | 184 | | | | |

Calcul de l'index (décembre 2023)

$$P1 = PO * (0,2 + 0,8 * i1/i0)$$

P1 : prix indexé

PO : prix initial

i1 : nouvel indice

i0 : indice initial

i1 : indice de référence des prix des salaires (secteur AGORIA) du mois de décembre de l'année en cours (=25,8768)

i0 : indice de référence des prix des salaires (secteur AGORIA) du mois de décembre 2010 (=18,7251)



CAD VIEWER À TARIF PRÉFÉRENTIEL

En ce qui concerne les CAD Viewer, le Conseil d'administration d'ASTRID a décidé de prendre en charge une partie des coûts afin de pouvoir offrir cette solution à un moindre prix pour les utilisateurs. C'est ainsi qu'une quantité globale nationale de 454 CAD Viewers a été divisée en quota de base pour chaque zone de police. Il est néanmoins toujours possible pour une zone de s'équiper de plus de CAD Viewers que stipulé dans son quota de base, mais alors à un prix différent car non subventionné par ASTRID. À cet effet, ASTRID pourra vous fournir un devis.

Les prix "quota de base" mentionnés dans le tableau ne sont donc valables que jusqu'à concurrence du nombre prévu tel que voté par le Conseil d'administration d'ASTRID. ASTRID spécifiera lors de l'établissement d'une offre budgétaire le quota de base alloué. Le même principe s'applique d'ailleurs au Dispatch/N dans la mesure où un corps désire ce type de station en lieu et place d'un CAD Viewer.



CONDITIONS RÉGISSANT LES ABONNEMENTS

Pour pouvoir utiliser une radio, un terminal ou un pager sur le réseau ASTRID, chaque service utilisateur doit au préalable conclure un contrat assorti de conditions générales et particulières pour un abonnement annuel auprès d'ASTRID. Les conditions générales définissant les

relations contractuelles entre ASTRID et ses clients ont été présentées et approuvées par le Ministre de l'Intérieur.

Ces conditions générales peuvent être en partie adaptées selon les besoins spécifiques des différents utilisateurs, et font ainsi l'objet de conditions particulières agréées entre le client et ASTRID. Le texte des conditions particulières a été avalisé par les membres du Comité Consultatifs des Usagers pour les Services qu'ils représentent.

Les conditions particulières définissent notamment toutes les configurations et programmations relatives à la définition de groupes, des personnalisations utilisateurs, des droits utilisateurs, etc. qui seront la référence pour les paramètres de mise en service par ASTRID.

Un conseiller ASTRID accompagnera le service qui souhaite faire usage du réseau ASTRID dans la phase de choix des différents paramètres. Les paramètres peuvent être modifiés ultérieurement, dans la mesure du raisonnable, et peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge par le client des coûts y afférant.

POUR PLUS D'INFOS:
ASTRID Service Centre, T 02 500 67 89
info@astrid.be, www.astrid.be